
L'HOMME A L'ÉPOQUE DU RENNE

& SES ABRIS DANS LES ENVIRONS DE SENS

Par M^{lle} Augusta HURE.

Dans le courant de l'année 1911, M. Paul Jumeau me faisait part de la découverte qu'il avait faite, il y a cinq ans, dans les environs de Sens, de silex ouvrés, à facies de ceux de l'époque du Renne, répandus à un point précis dans des cultures. Devant le matériel que me soumit notre collègue, je reconnus que je me trouvais en présence d'une industrie autre que celle que l'on cherche habituellement dans la région. Quelque temps après, je devais visiter le gisement, et son étude, la disposition des lieux me suggérèrent l'idée de l'existence non loin de là d'abris de populations primitives. Ce sont les résultats heureux de mes recherches que je vais communiquer à la Société. Mais avant, je tiens à remercier M. Jumeau d'avoir bien voulu m'intéresser à sa découverte, et le prie de recevoir ma vive gratitude.

LES ABRIS DE MALAY-LE-PETIT ET TOPOGRAPHIE DES LIEUX

Ce qui frappe surtout le géologue, quand il parcourt la région de Malay-le-Petit, c'est la bande de roches, d'âge tertiaire, qui s'aperçoit bien développée au nord du village au lieu dit *Millon*. Ces roches, de deux sortes, des grès et des poudingues, se découvrent dans les parties boisées et sont les restes d'une assise que l'érosion subaérienne quaternaire y a laissés. Dans les parties cultivées, les roches ont été enlevées et, seule parfois, une dépression du sol vient attester qu'à cette place l'une d'elles fut exploitée. Quelques-unes se voient encore dans les cultures et, au cours des labours, sont contournées par la charrue. A part les géologues, ces roches n'ont, jus-

qu'ici, attiré vers elles que des entrepreneurs de travaux. Il fut un temps où elles furent extraites pour la vicinalité et des constructions. Seuls, les poudingues furent délaissés, étant impropres à aucun emploi.

Sur le plateau et dans la pente assez douce de la colline orientée au sud, d'innombrables excavations occupent le bois du *Millon* (1) et sont les emplacements des grès que l'on a exploités. Ces excavations sont plus ou moins profondes et proportionnées au volume des roches enlevées.

A voir disséminées dans les bois ces énormes pierres, qui communiquent à tout ce qui les entoure une évocation des premiers âges, instinctivement la pensée du paléontologue recule au lointain des siècles. Cette nature, depuis des temps fabuleusement éloignés, n'a que fort peu changé, et les roches ont été l'obstacle à sa transformation. Quand j'ai commencé mes recherches dans le bois, recouvert d'un épais tapis de mousse et de broussailles, rien ne révélait l'existence d'un abondant matériel de silex, et bien des chercheurs auraient passé sans se douter de sa présence.

C'est à la base du bois du *Millon* que j'ai découvert les roches abri; l'une d'elles porte encore cette dénomination relative à ce que les paysans vont s'y abriter lorsqu'ils sont surpris par le mauvais temps.

Le sol où reposent ces roches, est exactement celui de la rive droite de la Vanne et correspond à des argiles rouges et à des limons siliceux. Le sous-sol est constitué par la craie sénonienne.

Ces roches sont deux énormes poudingues qui dominent la vallée de la Vanne. Si elles eussent été des grès, rien n'aurait plus rappelé qu'à cet endroit il existait des abris et nous aurions pu considérer cette station comme une station en plein air. Les grès des alentours ont disparu, enlevés pour la construction, mais le sol et les deux poudingues ont conservé intacte la preuve que des hommes, au Quaternaire ancien, ont vécu dans ce coin de terre.

La vue dont on jouit de ce point est agréable. A vos pieds, se déroule le chemin occupant la voie romaine de Sens à Troyes; plus bas, la grande route et la voie ferrée de la ligne de l'Est; puis, la vallée de la Vanne, aux courbes molles,

(1) Les gens du pays disent aller en *Millon*, avoir des champs en *Millon*.

bordée de collines aux pentes douces; au centre, la rivière dérochant ses eaux verdâtres entre le talus de ses rives; çà et là, avec leur cortège de verdure, des tourbières qui sont autant de taches brillantes sous le soleil; entre des bosquets se dissimulent les villages : à droite, Mâlay-le-Grand; en face, Mâlay-le-Petit; plus à gauche, le Clos, et, dans le lointain, Noé. En arrière et au-dessus de votre tête, la ligne du faite de la colline occupée par une végétation arborescente et encombrée de roches de très gros volume présentant des dispositifs naturels intéressants. Parfois, des espaces déboisés et incultes sont couverts d'une végétation siliceuse bien caractéristique : genêt, bruyère et graminées. A gauche, dans le flanc du coteau, la ferme de Beauregard dont le nom correspond à la vue panoramique qui, de ce point, attire l'attention.

J'ai pu photographier les roches en des points les seuls possibles en raison des arbres, acacias, aubépines, et de l'inclinaison du sol. Je les désignerai seulement dans ce travail sous les numéros 1 et 2. Ce qui frappe surtout, c'est leur saillie hors du sol. Ces pierres, pour les préhistoriques, étaient devenues des murs. La roche 1, dite abri, marque le signal indiqué sur la feuille géologique de Sens au nord de Mâlay-le-Petit et correspond à l'altitude de 184 mètres; elle mesure 2 m. 40 de hauteur, 3 m. 90 de longueur; son surplomb, au-dessus du sol, est de 1 mètre de hauteur sur 2 mètres de profondeur. La roche 2 mesure 2 m. 35 de hauteur, sur 3 m. 20 de longueur; son surplomb au-dessus du sol est de 0 m. 80 de hauteur sur 1 mètre de profondeur. Leur orientation indique qu'on a affaire à des pierres du fond des demeures. La forme de leur base, les silex ouvrés qui furent recueillis à leur pied plaident en faveur que ces pierres ont toujours été ainsi dressées. Des roches de moindres dimensions les accompagnent, ainsi que d'énormes cavités venant attester la préexistence à cette place de grès de très gros volume. Il est heureux que ces dernières n'aient pas été comblées, ce qui m'a permis de faire la reconstitution de l'une de ces habitations.

En présence de l'excavation accentuée de la roche abri, fait que je n'ai pas retrouvé, on est à se demander si l'on ne se trouve pas là devant un travail humain et si cette roche, pour protéger quelques objets, aurait été à fleur du sol remaniée sur une hauteur de un mètre. Cela était d'autant plus aisé que d'on avait affaire à un poudingue, roche assez facile à arracher par fragments.

La roche 2, très verticale, était accolée, à gauche, d'un grès volumineux que vient attester la surface de la dépression du sol. A droite, de petits grès existent encore, mais il est facile de voir que depuis ils ont dû se renverser. Proche de ces roches secondaires, d'autres excavations indiquent l'emplacement de nouveaux grès; enfin, faisant face à la roche 2, et distantes d'environ 5 m. 50, de véritables fosses soulignent l'existence antérieure de roches d'une réelle puissance.

Par la situation de ces roches, on obtient l'ensemble de l'habitation dont la circonférence intérieure pouvait égaler 4 m. 50 environ de diamètre et dont l'ouverture était orientée au Sud-Sud-Est.

Il est évident que ce diamètre devait forcément correspondre à l'espace compris de roche en roche. Je n'ai rien remarqué sur la face des petits grès, recouverts par place de lichens; d'ailleurs, ils sont très durs, à grains assez gros, et il aurait été difficile d'exécuter des gravures avec un outillage de silex. Si celles-ci avaient été superficielles, les injures du temps en auraient eu raison.

Le site de cette station était bien choisi, gardé au Nord par la position élevée de la colline. Les roches, tournées au Midi, offraient un asile sûr et chaud. Leurs formes puissantes et commodes protégeaient contre les vents froids, et la chaleur du midi se concentrait dans l'abri. Le bois, parmi les roches, n'avait pas le loisir de s'étendre touffu; l'air, le jour, le soleil passaient à travers les branches, arrivaient très doux, comme un peu mystérieux. C'est l'impression que l'on ressent encore. On avait dû, à l'aide des branches des arbres, constituer le toit de la demeure en les étendant et en les enchevêtrant transversalement sur les roches. Des mottes d'herbe et de mousse, disposées les unes près des autres, devaient achever le revêtement de la toiture. Les fentes naturelles occasionnées par le rapprochement des roches, étaient, ici et là, bouchées à l'aide d'argile et de pierres plus petites qui, aux alentours, abondaient.

Ce mode d'abri rudimentaire permet de juger comment la conception de l'habitat était parfois comprise par l'homme de l'époque du Renne conformément à ses moyens d'action. Il est incontestable que celui qui travaillait aussi adroitement et aussi délicatement le silex et l'os a dû savoir s'organiser une demeure.

Cet emplacement répondait à des conditions favorables

pour l'existence. Le regard se reposait sur la vallée de la Vanne et sur les coteaux qui fournissaient la végétation aux grands herbivores. A la portée de la main, l'habitant trouvait la rivière pour l'eau et la pêche; les bois étaient l'inépuisable ressource de la chasse. A ces avantages, il faut joindre celui qu'offraient les poudingues, véritable carrière d'où l'on tirait un silex très clivable. Le primitif trouvait donc facilement autour de lui de quoi satisfaire aux besoins d'une vie simple.

MOBILIER

C'est au pied des roches, qui viennent d'être décrites, qu'ont été exécutées mes recherches. J'ai creusé de 0 m. 30 à 0 m. 50 du sol jusqu'à la rencontre de l'argile rouge stérile et autant que me le permettaient les grès et les racines des arbres qui, plus d'une fois, furent un obstacle sérieux à mes fouilles. Je fus récompensée de mes efforts par la découverte d'une abondante industrie lithique reposant directement sur l'argile rouge non remaniée contenant des grains de fer hydroxydés, et que surmontait l'humus du bois. Les plus pénibles à obtenir furent les silex que dérobaient les amoncellements de terre que les ouvriers avaient rejetée pendant l'extraction des roches. A certains endroits, j'ai dû même y renoncer, les racines des arbres s'opposant à toutes recherches. Il faudrait évidemment faire le sacrifice de quelques-uns d'entre eux. En remuant méthodiquement déjà la mousse et les herbes, ensuite les pierres et le sol, j'ai mis au jour près de 9.000 silex, y compris les déchets et les outils, le tout occupant une couche variant de 0 m. 10 à 0 m. 20 d'épaisseur. Il était intéressant, quand je les découvrais, de constater combien l'argile rouge, imprégnée d'humus du bois, les cimentait et les marquait d'une teinte sombre violette, analogue à celle que donne aux silex les brèches ossifères des grottes. Des outils se présentèrent moitié silex, moitié ciment gréseux, une preuve qu'ils furent détachés des poudingues. Je n'ai pas trouvé d'ossements. De même, à cette place, l'homme a pu travailler l'os, le bois, matières destructibles dont nous ne pouvons plus retrouver de traces et qui disparurent sous l'action des ravages du temps. J'ai étudié attentivement la terre qui aurait pu m'offrir un mélange de charbon, de débris des animaux dont les habitants se servaient comme nourriture. Cette terre,

par la suite, a été trop soumise aux érosions de l'atmosphère qui firent disparaître ces divers déchets.

Ce n'est pas dans ce qui représente l'intérieur des demeures que j'ai trouvé les accumulations les plus importantes de silex, mais à l'extérieur en trois endroits différents, ce qui prouve que l'atelier de la taille et le travail s'opéraient proche de l'habitation. On ne peut guère espérer que des fouilles plus profondes donneraient des résultats. A un point uniforme, l'argile rouge apparaît bien en place et totalement dépourvue de silex ouvrés. Il est donc certain que ce terrain a dû rester stable depuis son dernier remaniement naturel pléistocène. L'outillage s'appuyant sur cette fin de dépôt géologique des plateaux indique qu'il lui est postérieur.

Malgré des tranchées poussées profondément, je n'ai rencontré qu'un seul niveau qui, souvent, était à fleur du sol. A cela rien d'étonnant. Plus haut, j'ai dit que le travail s'effectuait en plein air, au pied des roches et dans le flanc d'une colline. Les eaux pluviales en s'écoulant entraînaient les terres qu'elles déposaient au pied des pentes, empêchant ainsi la formation de dépôt important. Celui-ci n'a pu se produire qu'auprès des obstacles, tels que des arbres, des roches, que les eaux rencontraient dans leur parcours.

Je dois ajouter que ce n'est que sur les silex trouvés au pied des roches que j'ai basé mes études.

La matière première qui fut employée pour l'outillage est presque exclusivement le silex des poudingues; il apparaît blond quand il était recouvert d'humus et avec une patine blanche et marbrée quand il a été recueilli près du sol (1). Des lames tronquées ne portent pas de bulbe de percussion et des outils sont rosés, conséquence de l'action du feu. Des grès ont été utilisés en petit nombre, mais aucun d'eux ne porte de retouches.

Dans ce matériel, des pièces sont mal venues, témoignent de l'usure et sont brisées, toutes choses qui annoncent une industrie de famille. Des outils ont leurs pointes émoussées, cassées, ou bien sont préparés pour le travail. On reconnaît

(1) A cet effet, j'ai pu constater combien la patine déforme le silex au point que, dans un même placage, voulant reconstituer des lames dont les fragments, sans conteste, étaient du même outil, je ne pus parvenir à les joindre complètement. La patine inégale, imprimée sur les brisures, les avait fait dévier.

que lorsqu'ils étaient devenus impropres à l'usage, on les rejetait et on en choisissait d'autres parmi ceux qui étaient fabriqués. Cependant, l'ensemble témoigne d'une grande variété de formes, d'une sûreté de taille et d'une excessive régularité. Il faut reconnaître toutefois, en regard du nombre des silex qui ont été recueillis, que les pièces retouchées ne représentent qu'une faible partie. Les déchets de fabrication ne sont pas rares, et nombreux sont les éclats qui furent utilisés.

Les burins, trouvés en abondance, sont venus nous révéler que les habitants de ces abris pouvaient être des artistes, puisque cet instrument est considéré comme faisant partie de l'outillage des graveurs et des sculpteurs. Ce sont pour beaucoup de bonnes pièces. Il y en a de toutes les dimensions et de formes différentes : des simples, des doubles avec et sans retouches marginales et dorsales; des burins-grattoirs, des burins à large tranchant obtenu par le prélèvement de fines lamelles et pouvant être considérés comme des burins-ciseaux; des burins d'angles avec et sans retouches rectilignes transversales; des burins busqués; des pointes-burin avec leur tranchant obliquant en arrière, au lieu d'être perpendiculaire, à la face plane comme dans le véritable burin.

L'abondance des lames et des lamelles est ce qui frappe le plus; elles se rencontrent dans toutes les dimensions. Lames à retouches marginales beaucoup moins fréquentes que les lames coupantes; lames à fines dentelures sur leurs bords et pouvant être comprises comme des scies; lames appointées; à tronçature retouchée ou formant perçoir; petites lames présentant à leur base une sorte de soie; lames à dos abattu et sectionnées aux deux extrémités; lames avec un bord en arc de cercle, formant un angle plus ou moins obtus avec et sans retouches marginales. A côté, il faut ranger des lames à tranchant abattu, du type de la Gravette, des retouchoirs sur bout de lames et ayant dû être destinés au travail de pièces très fines, très délicates; deux sont usés par un frottement répété; deux autres présentent de minuscules encoches transversales. Les grattoirs sur lames sont peu nombreux. Plus fréquents s'annoncent les grattoirs latéraux. Les racloirs, sauf quelques-uns, apparaissent lourds et grossiers. Des outils doubles montrent que la pièce devait servir tantôt d'un bout, tantôt de l'autre et n'était pas emmanchée. Les perçoirs sont de formes et de dimensions diverses. Les uns sont plus ou moins épais et travaillés à la pointe, les autres

plus délicatement retouchés. Si j'en ai trouvé d'assez grands, j'en ai rencontré également d'excessivement petits et aigus, permettant d'obtenir de fines perforations. Des nucléus accompagnaient fréquemment les éclats, autant de traits positifs pour reconnaître l'emplacement où s'opérait la taille du silex. Il y a le nucléus rectangulaire, sur lame, héli-globuleux, en pointe de burin; puis un nucléus convexe sur une face, concave dans une partie de l'autre. Cette concavité est arrêtée brusquement avant la fin du nucléus, occasionnant un méplat en bec de flûte très accentué, devant assurer l'adhérence parfaite de la pointe si le nucléus, transformé en outil, devait être tenu à la main ou fixé à une hampe de bois.

Dans ce matériel, riche en outils, qui a nécessité tant de percussion, je n'ai pas rencontré de percuteurs. Cela tient probablement qu'à cette époque, comme aux précédentes, l'homme employait, à cet effet, le premier silex venu et le rejetait dès qu'il n'en avait plus un besoin immédiat. Il peut aussi se faire que des grès aient pu être employés; quelques-uns se sont présentés arrondis, forme très propice pour cet usage. Des outils longs, souvent lourds, à dos abattu et plus ou moins appointés, existaient en nombre.

Ce qui distingue surtout ce matériel, c'est l'abondance des pointes torsées et la variété d'outils délicats, d'une grande fragilité sous un travail d'artiste. Leurs formes annoncent bien leur emploi pour percer, racler et scier. Il y a le fin et court perçoir, le perçoir long et menu comme une aiguille; à côté se rangent des pointes courbes d'une réelle acuité sous une surprenante finesse; puis des petites lames avec et sans retouches, la base amincie en forme de soie; beaucoup sont appointées. Nombreux sont les outils microlithiques, minuscules instruments de formes très variables qui furent utilisés et où la pointe et la lame dominant.

Devant un tel matériel, on est à se demander quels pouvaient être les usages auxquels on le destinait. Toutefois, on observe facilement que quantité de ces esquilles portent sur leurs bords de fines dentelures destinées, vraisemblablement, au travail de l'os, du bois, une des préoccupations de l'homme de cette époque. J'ai souvent remarqué que deux petits perçoirs plus ou moins rapprochés sur le même outil, ont pu parfaitement servir, tel un compas, à tracer les spirales et motifs curvilignes que fréquemment on trouve dans les gravures d'ornement sur os ou sur bois de renne.

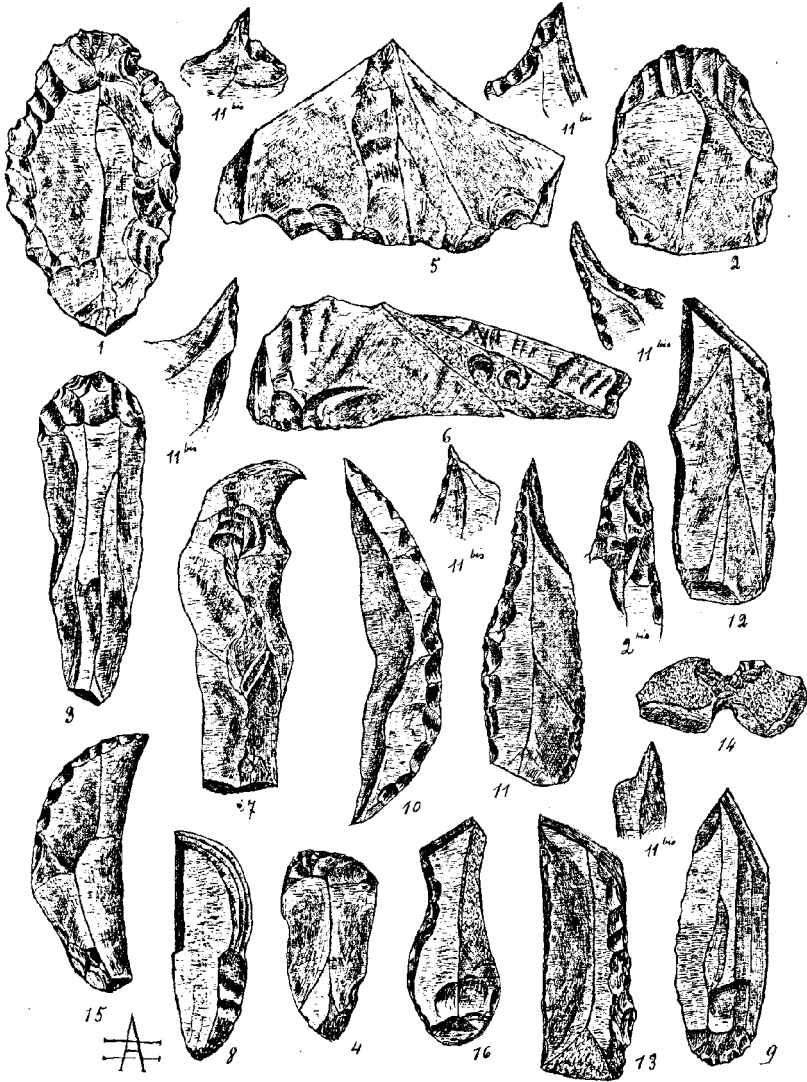
Rien de caractéristique n'est venu rappeler le Moustérien, sauf un éclat bien retouché sur ses bords et dont la pointe fut sectionnée obliquement.

J'aborde une série de silex bien différents et qui méritent une mention spéciale. Deux d'entre eux sont des grattoirs genre solutréen, à face d'éclatement unie et à dos, en partie, retouché; ils ne diffèrent l'un de l'autre que par leur forme plus ou moins ovale et allongée (fig. 1 et 2 *bis*). La figure 2 *bis* se termine par un perçoir.

Un troisième silex simule une pointe à ailette; sa base est concave, tandis que son autre extrémité simule un biseau double. Cette pièce n'est taillée sur aucune face. Seules les ailettes ont été finement retouchées (fig. 19). Comme ce silex s'est rencontré avec trois autres petites pointes triangulaires, à base également concave, je le classerai sous le même type des pointes triangulaires avec encoche.

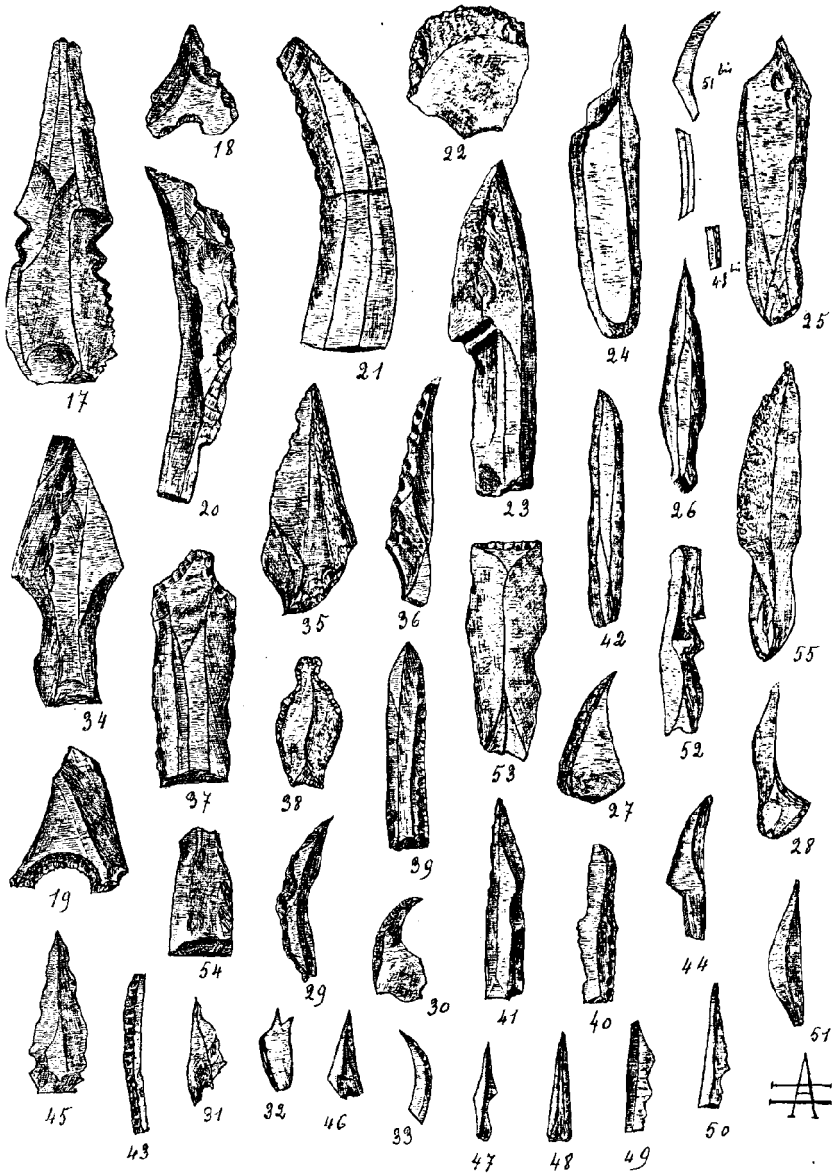
Un autre silex très remarquable par son travail et sa forme peut être considéré comme un bijou, son usage ne s'expliquant guère autrement. Il peut aussi se faire que nous soyons ici en présence d'une pendeloque ou d'un bouton. Je crois voir dans ce silex un de ces bibelots qui devaient terminer le lien devant passer dans les trous du manteau de peau de l'homme de cette époque, et dont l'emploi, outre son utilité, servait ainsi à le maintenir et présentait un motif ornemental. Les deux encoches parallèles, dont l'une finement retouchée, indiquent bien la dépression où le lien devait être fixé (fig. 14). Je crois la rareté de cette pièce extrême. Malgré mes recherches, je ne l'ai vue ni représentée, ni décrite. Avec les fig. 5 et 6, nous avons deux dérivés du grattoir caréné et aurignacien. Le premier est fortement surélevé, à face inférieure plane. Les prélèvements des lamelles n'ont eu lieu que sur un côté. Le second est très allongé, avec le dessous légèrement concave. C'est un outil assez épais dont la face a été obtenue par l'enlèvement de lamelles.

La fig. 54 reproduit un petit tranchet triangulaire dont le bord coupant s'est trouvé aminci par le prélèvement transversal d'une lamelle. Il porte à l'angle gauche de son tranchant des traces d'usage. La fig. 44 simule une pointe à cran épaisse et courte, aucunement retouchée sur ses faces. Il m'est difficile de déterminer l'usage auquel elle devait être destinée. J'ai cru bon, toutefois, de reproduire ce silex qui pourra devenir utile comme comparaison si d'autres découvertes sem-



SILEX DES ABRIS DE MALAY-LE-PETIT (YONNE)

Planche I. — Réduction 1/3.



SILEX DES ABRIS DE MALAY LE PETIT (YONNE)

Planche II. — Réduction 1/4.

blables devaient avoir lieu. Ces pointes se sont rencontrées au nombre de quatre.

La fig. 23 donne les détails d'une pointe à cran très particulière. Cette pièce est appointée et son cran, qui se trouve à gauche, s'étend droit sur la moitié de la hauteur. La pointe n'est retouchée légèrement que sur une de ses nervures.

Je n'aurais garde de ne pas citer une lame avec encoches parallèles lui donnant l'aspect d'une pointe barbelée. Le tranchant gauche porte deux barbelures dont la plus rapprochée de la pointe est la plus accentuée. Le côté droit présente deux autres barbelures parallèles aux premières d'où partent une série de petites dentelures ne se terminant qu'avec la pièce. Celle-ci m'apparaît peu commune. Le bout de la pointe manque et la patine de la cassure indique qu'elle a dû être brisée à cette époque (fig. 17).

A part le bois où sont les roches abri, j'ai poursuivi mes recherches dans les cultures avoisinantes qui m'ont livré trois nouveaux gîtes. Il n'existe plus de roches dans ces parages; seules, parfois, des dépressions du sol viennent témoigner de leur ancienne existence. Des espaces incultes fourniront encore pour l'avenir aux chercheurs d'intéressantes récoltes. Je ne suis pas loin de penser que les outils parsemés dans les terres pourront égaler en nombre les miens.

Ces observations montrent que les ateliers se déplaçaient de temps en temps et qu'on se transportait à quelques mètres sur un plancher moins encombré. D'autre part, j'ai pu constater l'absence de silex de cette époque au dehors de ces limites. Cette occupation me paraît, jusqu'à ce jour, bien localisée.

CONCLUSION

Jusqu'ici, on n'avait trouvé aucune station prouvant, indiscutablement, que des hommes à l'époque du Renne avaient habité le Sénonais. Des outils qui semblent se rattacher à cette période se sont bien rencontrés isolés sur les plateaux, mais il était toujours sur eux difficile de se prononcer. Dès aujourd'hui, nous avons la preuve de l'existence de l'homme à cette époque dans les environs de Sens, et les abris de Malay-le-Petit sont là pour le confirmer.

Le Sénonais est une des régions privilégiées pour le silex et, de tout temps, a dû retenir les primitifs à son sol. On ne

voit pas *à priori* pourquoi cette région aurait été inhabitée à un âge où l'homme vivait en Belgique, en Autriche, dans le Nord et dans le Centre de la France (1). Et l'on ne voit pas davantage pourquoi l'homme aurait abandonné notre pays parfaitement habitable, où des roches de gros volume, entassées les unes sur les autres ou groupées étroitement, lui offraient des abris relativement confortables. Dans nos environs, on n'avait pas encore trouvé ces stations parce que l'on n'avait pas su les chercher. Notre sol est fécond en surprises. Il y aura lieu d'explorer à fond autour des roches, et je suis persuadée que l'on verra surgir d'autres découvertes.

Le fait, à cette époque, d'avoir recherché un abri entre des roches n'est pas isolé. Plus d'une fois, il fut signalé tant en France qu'à l'étranger. Il était même à supposer que la civilisation qui s'épanouissait dans la vallée de la Cure devait s'étendre ailleurs dans l'Yonne; que des terrasses ensoleillées, au bord des vallées occupées par des rivières et où abondaient des roches, devaient aussi avoir été habitées à cette époque. Cette conception de l'habitation était bien préférable à celle de certaines grottes comme sécheresse et comme sécurité. Combien celles-ci devaient être incommodes avec leur voûte où filtrait l'eau en toute saison et où de nombreux éboulis avaient lieu!

Ce mémoire aura aussi démontré que, des roches enlevées, on est susceptible de rencontrer le mobilier épars sur le sol. Le paléontologue, en l'étudiant, devra donc avant tout se renseigner si des roches ont pu exister dans la région.

De l'ensemble des observations recueillies sur la vie préhistorique à l'âge du Renne, nous devons considérer la préférence que ces populations ont toujours professée pour les bords des vallées, les expositions bien protégées. La vallée de la Vanne répondait à cette idéographie. On sait combien le relief du sol est souvent facteur du climat et que les brises des vallées dépendent avant tout de la forme des terrains. Or, *les brises de la vallée de la Vanne sont moins froides, moins importantes que celles de la vallée de l'Yonne, du fait que l'écoulement de l'air froid s'effectue dans le sens perpendiculaire à la vallée et non dans le sens longitudinal comme celui de la vallée de l'Yonne.*

(1) J. Déchelette, *Archéologie préhistorique*. Distribution géographique de l'époque Aurignacienne, page 128.

A défaut de faune caractéristique, c'est sur l'ensemble du mobilier qu'on peut se prononcer assez sûrement.

La comparaison que j'ai faite des silex rencontrés au pied des roches de Malay-le-Petit avec ceux des grottes de la vallée de la Cure (1), du Midi et du Centre de la France, m'a montré une grande identité en ce qui concerne l'*Aurignacien*.

La présence de grattoirs carénés, de lames du type de la Gravette, de lames à dos abattu, de pointes de forme lancéolée avec fines retouches latérales à la pointe viendraient souligner le niveau supérieur de cette époque.

D'ailleurs, la découverte de deux grattoirs genre solutréen, quelques fragments de grattoirs latéraux sur lames de même technique, la pointe naissante à cran, ne nous autoriseraient-ils pas à voir aussi dans cette industrie l'aurore de l'époque suivante : *solutrénne*.

Cette station répond au vœu que je formulais il y a quelques années (2) et vient prouver qu'entre le Moustérien et le Néolithique il n'y a pas dans le Sénonais une profonde lacune. C'est ainsi que, doucement et au gré du hasard, la préhistoire d'une région s'élabore, se développe, se modifie et s'affirme par des découvertes.

INVENTAIRE DU MATÉRIEL LITHIQUE DES ABRIS DE MALAY-LE-PETIT

366 lames complètes variant de 0 m. 12 à 0 m. 06 de longueur.

530 grandes lames incomplètes.

3 lames avec la pointe en arc de cercle, formant un angle plus ou moins obtus, avec retouches marginales (fig. 15).

36 lames avec la pointe en arc de cercle, formant un angle plus ou moins obtus, sans retouches.

67 lames, les bords retouchés.

50 petites lames, présentant à leur base une sorte de soie ou un rétrécissement, avec et sans retouches (fig. 47, 50, 51).

25 lames à troncature retouchée (fig. 37 et 53).

20 fragments de lames avec encoche.

20 lames d'angles dont 7 avec grattoir latéral (fig. 13).

150 lames courtes sans appointement.

(1) Abbé Parat, *La Grotte du Trilobite*, Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 2^e semestre 1902.

(2) Augusta Hure, *Le Préhistorique dans le Sénonais sur la rive gauche de l'Yonne*, Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 2^e semestre 1908.

- 150 lamelles complètes de 0 m. 05 de longueur en moyenne sur 0 m. 007 de largeur à la base.
- 255 lamelles incomplètes ayant dû correspondre aux mêmes dimensions.
- 256 lamelles complètes et incomplètes de 0 m. 03 de longueur en moyenne sur 0 m. 005 de largeur à la base.
- 227 lamelles microlithiques complètes et incomplètes atteignant parfois les dimensions réduites de 0 m. 011 de longueur sur 0 m. 002 de largeur.
- 18 petites lames à pointe arrondie, à bord abattu, du type de la Gravette (fig. 39, 40).
- 35 fragments de mêmes petites lames.
- 14 lamelles, à dos abattu, sectionnées aux deux extrémités (fig 43., 43 bis).
- 50 pointes torsées complètes avec retouches sur le dos, variant de 0 m. 044 à 0 m. 022 de longueur (fig. 29, 36, 33).
- 70 pointes torsées complètes avec retouches sur le dos, variant de 0 m. 08 à 0 m. 04 de longueur (fig. 7, 10, 20).
- 110 fragments de mêmes pointes torsées.
- 152 pointes et fragments de pointes torsées à l'état d'ébauche, c'est-à-dire sans retouches.
- 120 nucléus rectangulaires variant de 0 m. 15 à 0 m. 04 de longueur.
- 9 nucléus avec cran encoche ayant déterminé la longueur d'une lamelle à prélever.
- 16 nucléus avec pointe de burin.
- 23 nucléus hémiglobuleux.
- 4 nucléus convexes d'un côté, concaves de l'autre. La concavité est arrêtée brusquement avant la fin du nucléus par une encoche transversale donnant au silex renversé l'apparence d'un burin avec une prise de main ou d'emmanchement.
- 12 nucléus offrant l'apparence de lames très épaisses.
- 9 petits racloirs (fig. 22).
- 5 dérivés du grattoir caréné aurignacien (fig. 5 et 6).
- 18 grattoirs plus ou moins allongés (fig. 2).
- 40 grattoirs latéraux sur fragment de silex ou de lames.
- 26 racloirs assez grossiers.
- 8 grattoirs concaves.
- 30 grattoirs sur lames.
- 1 grattoir proche du genre solutréen (fig. 4).
- 2 grattoirs genre solutréen (fig. 1 et 2 bis).
- 21 grandes lames complètes avec dos abattu.
- 82 fragments de lames avec dos abattu.
- 17 outils en grès : lames, percuteur, burins.
- 17 pointes trapues et épaisses avec arête médiane abattue.
- 28 pointes lancéolées avec retouches latérales à la pointe (fig. 11).
- 1 pointe barbelée (fig. 17).

- 4 petites pointes à cran, courtes et trapues, sans retouches (fig. 44).
- 1 pointe avec cran à gauche (fig. 23).
- 31 burins doublés avec et sans retouches marginales.
- 100 burins simples avec et sans retouches. 30 sont de petites dimensions.
- 16 burins portant à la pointe des entailles transversales.
- 5 burins avec grattoir terminal (fig. 9).
- 14 burins d'angle avec retouches transversales.
- 25 burins d'angle sans retouches (fig. 12).
- 56 pointes-burin avec un tranchant obliquant en arrière au lieu d'être perpendiculaire à la face plane comme dans le véritable burin.
- 1 burin avec rétrécissement basilaire présentant une sorte de soie (fig. 34).
- 10 dérivés du burin busqué aurignacien (fig. 8).
- 6 petits perçoirs en forme de virgule (fig. 30).
- 15 perçoirs avec retouches à la pointe (fig. 11 bis).
- 53 perçoirs microlithiques (fig. 31, 32).
- 40 perçoirs sur lames (fig. 24, 25, 26).
- 6 perçoirs avec une prise pour les doigts (fig. 28).
- 106 perçoirs divers.
- 28 fragments d'outils avec grattoir.
- 140 éclats moyens avec traces d'usage.
- 40 gros éclats, plus ou moins triangulaires, avec trace de travail.
- 37 éclats moyens, plus ou moins triangulaires, avec traces d'usage.
- 112 éclats en pointe plus ou moins triangulaires, de 0 m. 02 en moyenne de hauteur sur 0 m. 015 de largeur à la base.
- 108 éclats microlithiques en pointe plus ou moins triangulaire atteignant parfois les dimensions réduites de 0 m. 008 de hauteur sur 0 m. 005 de largeur à la base, et supportant des traces plus ou moins d'usage.
- 250 silex microlithiques, de formes très variables, avec traces plus ou moins d'usage.
- 2 petits silex avec encoche de suspension.
- 3 pendeloques avec encoches parallèles (fig. 38).
- 1 bouton (fig. 14).
- 2 petits tranchets dont l'un supporte des traces d'usage à l'angle gauche (fig. 54).
- 2 lames sectionnées avec encoche latérale (fig. 16).
- 4 retouchoirs sur bout de lames (fig. 21).
- 16 lamelles denticulées (fig. 49).
- 4 pointes triangulaires à base concave (fig. 18, 19).
- 1 lame à encoches (fig. 52).
- 1 éclat avec retouches moustériennes; la pointe a été sectionnée obliquement.

- 6 fragments de larges lames à retouches solutréennes.
 2 silex avec, au centre, un gros tubercule. L'un est légèrement rectangulaire (0 m. 025 × 0 m. 020); l'autre, de 0 m. 03 de diamètre, est une rondelle retouchée, inégalement dans son pourtour. Devant ces deux silex recueillis proches l'un de l'autre, on est à se demander si l'on ne se trouve pas en présence d'une fantaisie d'artiste ou d'objets de rite.
 75 outils divers dont l'emploi évidemment échappe.
 4.000 éclats et fragments environ d'outils, surtout de lames.

EXPLICATION DES FIGURES

Planche I

- Fig. 1 et 2 *bis*. Grattoirs genre solutréen.
 2. Grattoir.
 3. Grattoir sur lame.
 4. Grattoir se rapprochant du genre solutréen.
 5. Dérivé du grattoir caréné aurignacien, à dessous plat.
 6. Dérivé du grattoir caréné aurignacien, allongé et à dessous légèrement concave.
 7. Grosse pointe torse.
 8. Dérivé du burin busqué aurignacien.
 9. Burin-grattoir.
 10. Pointe double torse.
 11. Pointe lancéolée avec retouches à la pointe.
 11 *bis*. Perçoirs avec retouches à la pointe.
 12. Burin d'angle.
 13. Lame d'angle avec grattoir latéral.
 14. Bouton.
 15. Lame, la pointe en arc de cercle avec retouches marginales.
 16. Lame sectionnée avec encoche latérale.

Planche II

- Fig. 17. Lame à encoches parallèles.
 18-19. Pointes triangulaires avec encoches.
 20. Pointe torse.
 21. Retouchoir sur bout de lame.
 22. Petit racloir.
 23. Pointe à cran.
 24-25. Perçoirs.
 26. Lame-perçoir.
 27. Pointe-perçoir.

28. Perçoir avec prise de doigts.
 29. Pointe-torse.
 30. Perçoir en forme de virgule.
 - 31-32. Perçoirs microlithiques.
 33. Pointe torse microlithique.
 34. Burin avec rétrécissement présentant une sorte de soie.
 35. Pointe.
 36. Pointe torse.
 37. Grattoir concave sur bout de lame.
 38. Pendeloque.
 - 39-40. Lamelles avec bord abattu du type de la Gravette.
 - 41-42. Lamelles.
 - 43-43 *bis*. Lamelles à dos abattu, sectionnées aux deux extrémités.
 44. Pointe épaisse à cran, sans retouches.
 45. Pointe.
 46. Pointe microlithique.
 - 47-50. Lamelles microlithiques avec encoches.
 48. Lamelle microlithique sans retouches.
 49. Lamelle microlithique denticulée.
 - 51-51 *bis*. Lamelles avec rétrécissement basilair.
 52. Lame à encoches.
 53. Lame à troncature retouchée.
 54. Petit tranchet.
 55. Lame présentant à la base une sorte de soie.
-